

son premier pasteur. Et dimanche, avant la messe paroissiale, Sa Grandeur fit la bénédiction de l'église nouvelle, élevée au prix de tant de sacrifices et de travaux. M. l'abbé Rouleau, principal de l'École normale Laval, prononça avec son éloquence accoutumée le sermon de circonstance. Le curé, M. l'abbé G.-T. Thibaudeau, avait au cours de son prône souhaité, en termes excellents, la bienvenue à Mgr l'Archevêque, au nom des fidèles.

Vers le soir, la population accourut de nouveau à l'église, où Monseigneur lui adressa, en une paternelle allocution, des félicitations, des bons souhaits et de sages recommandations. Sa Grandeur fit ensuite la bénédiction de trois belles statues destinées à être placées dans l'église.

— Lundi dernier, Sa Grandeur s'est rendue à Sainte-Jeanne de Neuville, et y a présidé, mardi matin, une cérémonie de profession religieuse au couvent des Sœurs de la Charité de Saint-Louis, assisté de MM. les abbés Lessard, curé de Saint-Ambroise de Lorette, et Clément Lévesque, ancien curé de Saint-Philémon. Le Rév. Père Jourdon, supérieur des Missionnaires du Sacré-Cœur, a prononcé le sermon de circonstance.

Ont fait profession; Mlles Camille LeSieur, en religion Sœur Saint-Louis de Gonzague (France, diocèse de Bayeux); Alphonsine Lemoine, en religion Sr Marie-Clémentine (France, diocèse de Rennes); Anne-Marie Malnoë, en religion Sr Marie-Clotilde (France, diocèse de Vannes); Mathurine Danet, en religion Sr Saint-Cyprien (France, diocèse de Vannes); Délià Nolet, en religion Sr Saint-Clément (Canada, diocèse de Québec, Saint-Philémon); Marie-Louise Le Toullec, en religion Sr Saint-Amédée (France, diocèse de Vannes).

— Mardi, S. G. Mgr T. Bonacum, évêque de Lincoln, Nébraska, était l'hôte de l'Archevêché.

Formule abrégée pour l'administration du Sacrement de l'Extrême-Onction dans les cas d'extrême urgence

Mercredi, 25 avril 1906.

Comme il a été demandé à cette Sacrée Congrégation (la Congrégation du Saint-Office) de déterminer une formule unique abrégée pour l'administration du Sacrement de l'Extrême-Onction dans le cas de mort imminente, les Em. et Rév. Pères Inquisiteurs Généraux, après avoir très mûrement examiné la question et pris l'avis des Consultants, ont décrété:

Dans le cas de véritable nécessité, la formule suivante suffit: